

Onze points clés issus du rapport 2020 de l'observatoire européen des drogues et toxicomanies¹ – Pr Jean-Pierre Goullé

1- Une interception croissante est constatée en Europe de grosses cargaisons de cocaïne, mais aussi de résine de cannabis et d'héroïne, acheminées par la mer.

2- Une présence accrue de cocaïne est notée sur le marché européen, avec des saisies qui sont aujourd'hui les plus importantes, jamais enregistrées tant en nombre et qu'en quantité, avec plus de 181 tonnes saisies en 2018 (dont 78% pour la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas) ; drogue dont la pureté augmente chaque année depuis 2009, avec 61% en 2018, elle atteint son niveau moyen de pureté le plus élevé depuis 10 ans.

3- La progression de l'usage d'héroïne et les risques qu'elle induit suscitent de vives inquiétudes avec, le doublement de la quantité d'héroïne saisie dans l'UE, ainsi que l'augmentation des saisies en Turquie ; mais aussi le développement de la fabrication d'héroïne dans des laboratoires clandestins situés en Europe.

4- L'augmentation des effets négatifs du cannabis et des nouveaux produits à base de cannabis ayant une forte teneur en principe actif, sur la santé des consommateurs constitue une source de préoccupation majeure. En effet, ces drogues contiennent aujourd'hui en moyenne deux fois plus de tétrahydrocannabinol (THC) qu'il y a seulement dix ans.

5- Une production accrue et diversifiée de drogues est observée en Europe, en raison d'un nombre croissant de laboratoires et de sites de production.

6- Des comprimés fortement dosés en ecstasy (MDMA) ont fait leur apparition, ce qui impose de sensibiliser davantage les usagers sur les risques potentiellement mortels lors de leur consommation.

7- Si la complexité croissante du marché des drogues pose à tous les pays européens des défis réglementaires ; de nombreuses substances sont aussi source de dangers pour la santé (kétamine, GHB, LSD), avec parfois des préoccupations nouvelles comme l'usage détourné du protoxyde d'azote chez les adolescents (N₂O, gaz hilarant). De nouvelles benzodiazépines non médicamenteuses sont apparues, dont certaines (Etizolam par exemple) sont à l'origine d'une augmentation des décès liés à l'usage de drogues chez les usagers d'opioïdes.

8- La surdose d'héroïne est de plus en plus associée à une population vieillissante, chez les plus de 50 ans elle a augmenté de plus de 50% en 6 ans.

9- Eu égard au nombre croissant de molécules, la surveillance des nouvelles substances psychoactives constitue chaque année un challenge de plus en plus difficile.

En effet, en 2018 ce sont plus de 400 nouvelles substances psychoactives (la plupart déjà signalées auparavant) qui ont été identifiées en Europe. Ces substances proviennent d'un très large éventail de substances, elles comprennent des stimulants, des cannabinoïdes de synthèse, des benzodiazépines, des opioïdes, des hallucinogènes, des substances dissociatives...

10- L'apparition de nouveaux opioïdes de synthèse est un exemple inquiétant de la rapide capacité d'adaptation du marché pour échapper à la surveillance et à la réglementation accrue concernant le fentanyl et ses dérivés. Ainsi, sur les huit nouveaux opioïdes de synthèse identifiés pour la première fois en 2019 par le système d'alerte précoce de l'UE, six n'étaient pas des dérivés du fentanyl, mais présentaient une menace potentiellement mortelle similaire à ces derniers.

11- Les six drogues à l'origine d'une admission aux urgences hospitalières du réseau EURO-DEN en 2018 étaient par ordre décroissant : le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, le GHB, l'amphétamine, l'ecstasy (MDMA).

1- Rapport européen sur les drogues, éléments clés 2020, version française 44 pp.